



VALORISER, PROTÉGER, RECONSTITUER NOS HAIES : *enjeu vital pour nos territoires*

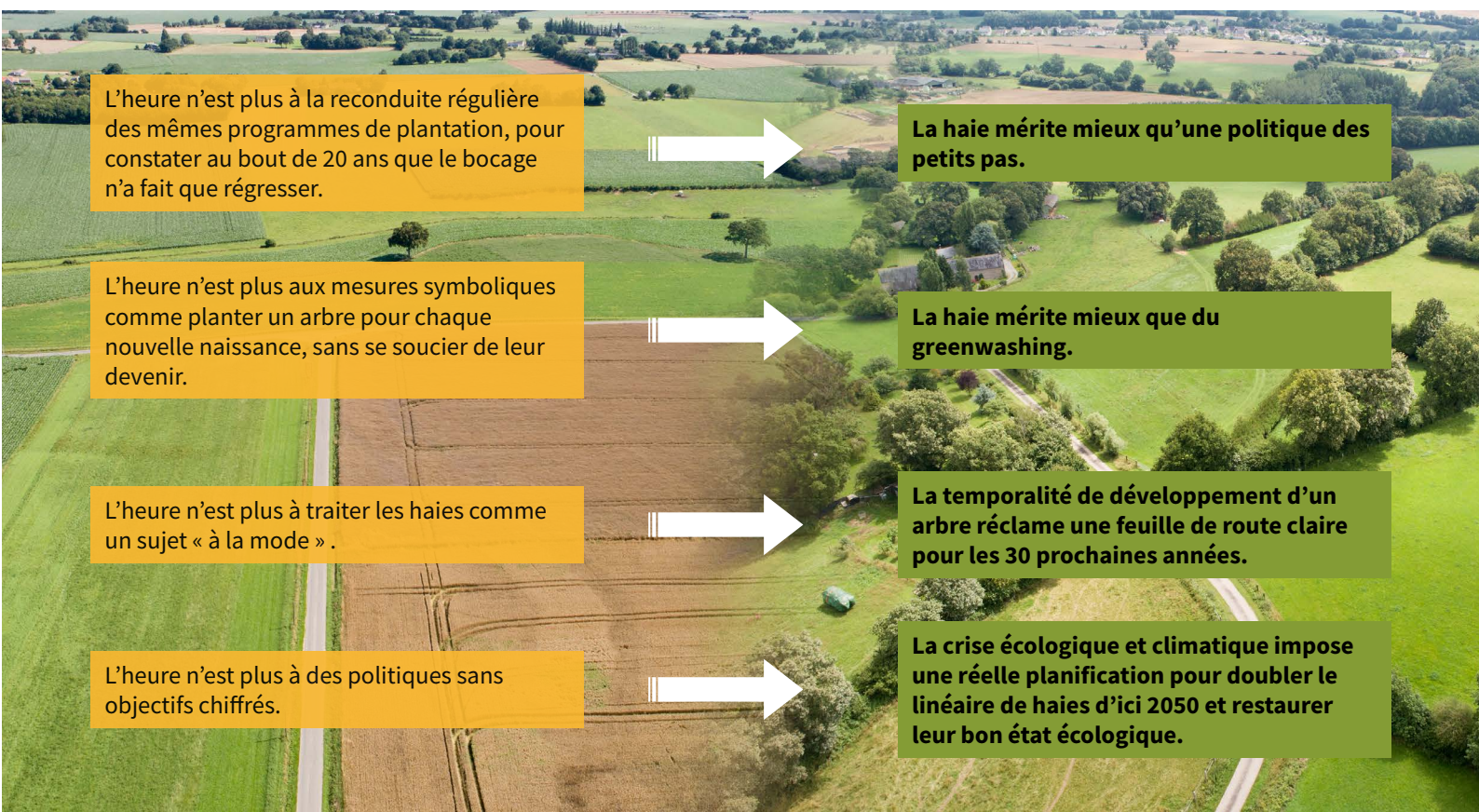
AVEC LA HAIE, C'EST POSSIBLE !

Climat, biodiversité, ressources, énergie, résilience de l'agriculture : alors qu'un point de non-retour est sur le point d'être atteint, nous avons besoin d'une action publique déterminée pour **accélérer, concrétiser et rendre visible la planification écologique.**

NOUS L’AFFIRMONS : la haie est un levier d’intérêt général pour accélérer, concrétiser et rendre visible la planification écologique.

Pourtant, la disparition des haies se poursuit trois fois plus vite qu’on ne les replante : par entretien mécanique dégradant, par vieillissement, par arrachage, ou par une surexploitation qui les assimile à un simple « gisement de biomasse » alors qu’il s’agit d’une ressource vivante qu’il convient de gérer durablement et de renouveler. Dès lors, replanter des haies sans s’attaquer sérieusement aux causes structurelles de leur disparition, revient au mieux à se donner bonne conscience, au pire à jeter de l’argent public par les fenêtres.

Il est temps de repenser en profondeur l’action publique en faveur des haies pour stopper cette érosion et changer d’échelle afin de construire un maillage de haies en bon état écologique, apte à rendre tous les services agromomiques, productifs et environnementaux attendus pour l’agriculture et les territoires.



L’heure n’est plus à la reconduite régulière des mêmes programmes de plantation, pour constater au bout de 20 ans que le bocage n’a fait que régresser.

La haie mérite mieux qu’une politique des petits pas.

L’heure n’est plus aux mesures symboliques comme planter un arbre pour chaque nouvelle naissance, sans se soucier de leur devenir.

La haie mérite mieux que du greenwashing.

L’heure n’est plus à traiter les haies comme un sujet « à la mode ».

La temporalité de développement d’un arbre réclame une feuille de route claire pour les 30 prochaines années.

L’heure n’est plus à des politiques sans objectifs chiffrés.

La crise écologique et climatique impose une réelle planification pour doubler le linéaire de haies d’ici 2050 et restaurer leur bon état écologique.

Élus de la nation et des territoires, nous vous appelons à créer les conditions pour faire de la haie une chance pour notre agriculture, nos territoires, notre environnement, notre économie et notre cadre de vie :

En établissant un grand plan national pour les haies à 2030, avec trois priorités :

- **VALORISER** les haies pour les agriculteurs et les territoires
- **PROTÉGER** en visant le « Zéro disparition de haies »
- **RECONSTITUER** en doublant le linéaire de haies à l’horizon 2050

En traduisant ces priorités dans les lois et stratégies de notre pays : Loi d’orientation agricole, révision de la Stratégie nationale Bas Carbone, Loi de programmation sur l’énergie et le climat, etc.

En mobilisant et en articulant des moyens financiers à toutes les échelles, pour que chaque région soit dotée d’une politique ambitieuse de développement de l’arbre et la haie ciblant ces trois priorités.

Nos territoires sont prêts pour changer d’échelle : 40 ans de travail de terrain et d’action publique ont fait émerger sur tout le territoire national des réseaux d’agriculteurs, d’opérateurs, de collectivités et d’entreprises mobilisés ainsi que les connaissances, les compétences, les filières, et les outils nécessaires à cette ambition.

Décideurs : l’avenir de la haie est entre vos mains !

PRIORITÉ N°1 :

Valoriser les haies pour les agriculteurs et les territoires



Mesure #1 : Gestion certifiée

Restaurer les haies en passant à des **pratiques certifiées de gestion durable des haies**. Parce que les haies rendent ces services agronomiques, productifs et environnementaux uniquement si elles sont en bon état écologique, et donc gérées durablement.

Mesure #2 : Rémunération

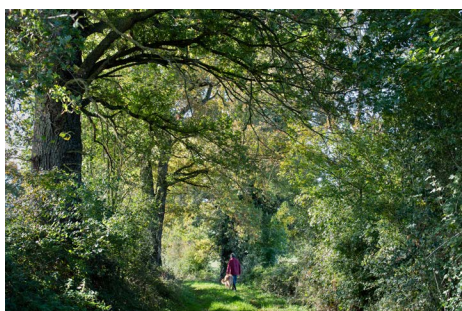
Accompagner et rémunérer les **agriculteurs**, premiers propriétaires et gestionnaires des haies, pour les **rôles d'intérêt commun** que rendent les haies lorsqu'elles sont gérées durablement.

Mesure #3 : Filières durables

Faire du bois des haies et des arbres champêtres **une ressource pour nos territoires** (énergie, paillage, bois d'œuvre), à condition de s'appuyer sur des **filières durables, locales, éthiques**.

PRIORITÉ N°2 :

Protéger, en visant le « Zéro disparition de haies »



Mesure #4 : Réglementation respectée

Faire **appliquer réellement la réglementation** qui doit protéger les haies, et en premier lieu la protection qui s'applique aux haies dans la politique agricole depuis 2015 (règle de bonne condition agro-environnementale n°8).

Mesure #5 : Technologie de suivi

Rendre compte avec transparence de l'évolution et de l'état du linéaire des haies dans le cadre d'un **portail des données géographiques de la haie**, pour donner des repères à l'action publique et **pour mesurer l'efficacité des politiques publiques de la haie**.

Mesure #6 : Transmission

Transmettre les savoirs et savoir-faire nécessaires au déploiement de la gestion durable des haies, par la formation initiale et continue des agriculteurs, des agents de collectivités et des conseillers techniques et par l'information des élus et des citoyens.

PRIORITÉ N°3 :

Reconstituer, en doublant le linéaire de haies à l'horizon 2050



Mesure #7 : Plantation

Augmenter les **moyens** pour la plantation (soutenir l'accompagnement et l'aide à l'investissement sur nos territoires), rendre les dispositifs d'**accompagnement plus efficaces**, et **densifier le maillage territorial des structures de conseil** en agroforesterie.

Mesure #8 : Régénération

Favoriser et permettre la **régénération naturelle des haies en complément des plantations** pour accélérer le doublement du linéaire.

Mesure #9 : Graines et plants locaux

Soutenir le développement de **filières de collecte de graines et de production de plants d'origine locale**, en adéquation avec l'augmentation des besoins de plantation.

Pour nous soutenir :

Vous souhaitez nous soutenir pour que la haie soit reconnue comme un enjeu vital par les politiques publiques en vous rendant sur [notre site web](#) ou en cliquant [ici](#) :

- Signez notre pétition sur change.org à titre individuel,
- Apportez nous le soutien de votre structure,
- Relayez notre appel de la haie avec notre kit de mobilisation sur les réseaux sociaux.

L'APPEL DE LA HAIE est une campagne de mobilisation nationale **lancée par l'Afac-Agroforesteries** pour inviter les décideurs à faire de la haie un levier pour accélérer, concrétiser et rendre visible la planification écologique.

L'Afac-Agroforesteries est une association nationale qui regroupe **plus de 260 organismes engagés pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et la haie sur tous les territoires**. L'Afac-Agroforesteries est reconnue **ONVAR (Organisme national à vocation agricole et rural)** par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Contact presse : clara.picot@afac-agroforesteries.fr - Site web : www.afac-agroforesteries.fr

Réseaux sociaux :

